



L'ETOILE DU NORD



AGRICULTURE, COLONISATION, COMMERCE ET INDUSTRIE.

ABONNEMENTS.

CANADA ET ETATS-UNIS.

UN AN..... 50 cts
SIX MOIS..... 25 cts

L'abonnement est strictement payable d'avance

9ième ANNÉE

Journal Hebdomadaire, Paraissant le Jeudi.

ALBERT GERVAIS, Propriétaire et administrateur.
BUREAU ET ATELIER : RUE MANSEAU.
TÉLÉPHONE : N° 43.
Rédigé par un Comité de Collaborateurs.

JOLIETTE, JEUDI, 3 AOUT 1893.

ANNONCES.

Première insertion par ligne..... 10 ct
Insertions subséquentes..... 5 cts

Les annonces à long termes seront publiées à des conditions avantageuses.

Pour pouvoir discontinuer de recevoir le journal, il faut donner un avis d'au moins quinze jours avant l'expiration de son abonnement et avoir payé tous les arrrages.

No 52

No 30.

LE PAVILLON SANGLANANT

XV

LA GRANDE VERGUE DU PAVILLON SANGLANANT.

Après ces confidences, confirmées, du reste, par les papiers du scélérat, Harmand congédia les Indous, avec force remerciements. Comme ils sortaient de la cabine du commandeur, le baron de Cheminas y entra. Il trouva Harmand grave, rêveur, préoccupé. Cette série de noires scélératesses, qui venaient de lui être dévoilées, le plongèrent dans de profondes réflexions. Cependant, à la vue du jeune homme Harmand se leva, et s'avança d'un pas au devant de lui :

—Rendons grâce à Dieu de notre salut, dit-il à son ami ; nous étions aux mains d'un abominable scélérat.

—Que comptez-vous faire de lui ? demanda le baron.

—Ce que je compte faire de ce misérable ! dans quelques instans, son infâme cadavre se balancera à la grande vergue de mon navire, et justice sera faite.

—Capitaine, je vous en prie, sotez miséricordieux aux vaincus.

Harmand ne répliqua pas d'abord mais plongeant son regard perçant dans celui du baron de Cheminas, après quelques instans, il lui dit d'une voix sourde et concentrée :

—Ami, connais-tu bien cet homme, pour qui tu m'implores ? Sais-tu qu'il a été le mauvais génie de ta famille ?

—Lui ? répartit le baron étonné ; et comment cela ?

—Oui, lui. Cet homme s'appelle Verdelet.

Alors, Harmand raconta ce qu'il savait : les souvenirs d'Alexandre de Cheminas complétèrent ce qu'il ignorait, et le jeune homme saisi d'horreur, regardait son ami sans pouvoir parler.

Harmand reprit :

—Il nous a sans doute trompés, en nous affirmant que ta sœur Lucile était au pouvoir du Nibab de Balasore. Ce que le vieux prince vient de faire me paraît le prouver ; car, dans le cas contraire, il eût été de son intérêt de laisser Verdelet triompher, et de nous abandonner au sort cruel qui nous attendait. Toutefois, à cause de toi et de Lucile, si le misérable voulait parler et se montrait sincère, je consentirais, quoique à regret, à lui accorder la vie.

Le baron accueillit cette idée ; les deux amis convinrent que Verdelet serait interrogé, et que ses réponses décideraient de son sort.

Cependant, Harmand eut qu'il fallait effrayer cette âme atroce, et la mettre, pour ainsi dire, en contact direct avec la mort, pour lui arr-

cher la vérité. Il ordonna donc d'amener Verdelet en sa présence. Il y fut conduit garrotté ; il écumait de rage, et le repentir paraissait bien loin de son cœur. Le vieux gabier et le nègre le tenaient et veillaient sur tous ses mouvements.

—Verdelet, commença Harmand je vous connais ; je sais vos crimes, votre vie remplie des plus noirs forfaits ; Verdelet vous allez mourir.

L'aventurier grinça des dents, et se tordit convulsivement dans les liens qui étraignaient ses membres.

—Pourtant, continua le capitaine, si vous consentiez à parler, à réparer une partie de vos crimes, votre sort pourrait être moins rigoureux.

A ces mots, un rayon d'espérance brilla dans l'œil fauve de Verdelet.

Harmand reprit :

—Dites-nous s'il est bien vrai que Lucile de Cheminas soit au pouvoir du Nabab de Balasore, comme vous nous l'avez assuré il y a deux jours ?

A cette question, une lutte violente s'engagea dans l'âme du bandit. Il avait maintenant deux vengeances à exercer : l'une contre la famille de Cheminas, l'autre contre le rusé vieillard qui l'avait trompé. Il hésitait. Enfin, il demanda :

Aurai-je la vie sauve et la liberté, si je dis la vérité ?

—Vous aurez la vie sauve ; mais arrivé à Pondichéry, vous serez livré aux autorités du pays et conduit en France pour y rendre compte de votre vie coupable. Néanmoins, je vous le promets sur l'honneur, on ne touchera pas à votre vie. Voulez-vous parler et nous apprendre ce que nous demandons ?

Verdelet répondit cette fois par un blasphème et entra dans un accès de rage.

—Qu'on le conduise à la grande vergue ! ordonna Harmand.

Le gabier et le nègre saisirent le misérable et l'entraînèrent rapidement. Une corde était toute préparée on la lui passa au cou. Harmand s'approcha une dernière fois et sollicita des aveux.

Un nouveau blasphème répondit au capitaine, qui fit un signe ; et aussitôt la corde tirée par les bras nerveux du nègre enleva dans l'espace le corps de Verdelet. Le bandit se tordit un instant dans les convulsions de l'agonie, puis il demeura immobile.

Justice était faite.

Une heure plus tard, son cadavre hideux fut détaché de la grande vergue, et envoyé au fond de l'océan avec un boulet aux pieds.

XVI

LE CAMP DE VALDOUR

Cet acte de sévère justice accompli, Harmand et le baron de Cheminas délibérèrent sur le parti qu'ils avaient à prendre. Tandis qu'ils se demandaient s'ils pousseraient jus-

qu'à Balasore pour s'assurer si vraiment la malheureuse Lucile n'était point au palais du Nabab, une bar-

homme qui la montaient, se fit conduire au commandant. Ayant été admis en sa présence, il lui remit une lettre cachetée aux armes du gouverneur des colonies françaises de l'Indoustan. Dupleix ordonnait à Harmand de revenir en toute hâte dans les eaux de Pondichéry. Il lui recommandait d'aborder secrètement et de se rendre au palais aussitôt son arrivée. Il s'agissait d'une mission de la plus haute importance, qu'il voulait lui confier, et que personne ne devait connaître.

L'émissaire debout devant le capitaine attendait une réponse, Harmand lui déclara qu'il allait la porter lui-même. Puis, il fit part au baron de Cheminas de la dépêche qu'il venait de recevoir, et comme celui-ci s'attristait de ce départ qui ne permettait pas de pousser plus loin les recherches au sujet de Lucile, Harmand lui promit de revenir bientôt. D'ailleurs, il lui fit observer qu'il était nécessaire de savoir si les lettres de Joanna-Begum étaient authentiques. Toute la question était là, maintenant.

Le capitaine ordonna d'appareiller ; ensuite de mettre le feu au navire anglais en ce moment abandonné.

Le Pavillon Sanglant était déjà en pleine mer quand le bâtiment anglais sauta et s'abîma dans les flots qui se refermèrent sur lui en tourbillonnant.

C'était vers la fin de mars. Le 15 avril, Harmand arriva en vue de Pondichéry. S'étant approché aussi près que possible du rivage, il prit toutes les précautions que lui commandaient la prudence et sa position délicate. La nuit venue, il laissa à bord le lieutenant de Cheminas, prit avec lui, pour le conduire, le vieux gabier et le nègre, et fut bientôt aux portes du palais. Dupleix, accablé d'occupations, avait défendu que l'on introduisît qui que ce fût. Harmand pria que l'on prévint le gouverneur que celui qu'il attendait était arrivé. Dupleix comprit et ordonna d'admettre sur-le-champ le nouveau venu.

Quand le chef des établissements français vit le vaillant corsaire :

—A la bonne heure, lui dit-il avec un accent plein de joie, tu es fidèle au rendez-vous. J'ai de grandes nouvelles à t'apprendre. D'abord, place-toi près de moi sur ce fauteuil, j'ai besoin de te parler longuement.

—Que s'est-il donc passé pendant mon absence ? demanda Harmand.

—Tu vas l'apprendre, ami. Tu dois te rappeler qu'il y a quelque temps, lorsque tu m'apportas la funeste nouvelle de la conclusion du traité qui annulait tous mes plans et me forçait de rendre Madras aux Anglais, je jurai que, néanmoins, les insulaires abhorrés purgeraient l'Indoustan de leur odieuse présence. Eh bien, ce serment, je suis à la veille de le tenir.

(A suivre)

LINIMENT MINARD se vend partout.

Pure Philanthropie.

A. M. l'Editeur

De "L'Etoile du Nord."

Veillez informer vos lecteurs, que j'enverrai gratis le moyen par lequel je fus rétabli à la santé après avoir souffert plusieurs années de débilité nerveuse, etc. Je fus tellement exploité par les charlatans, que j'avais presque perdu confiance dans le genre humain ; mais grâce au Ciel, je suis maintenant bien, fort et vigoureux. Je n'ai rien à vendre, ni aucun piège pour extorquer l'argent de qui que ce soit, mais désirant le bien-être de mes semblables, j'enverrai gratis et confidentiel le moyen par lequel je fus guéri.

Adressez avec timbres poste :
M. EDOUARD MARTIN,
(Teacher)
Box 143, Détroit, Mich. U. S.
15 Juin 93. la

Brasserie de Joliette.

Comme la Société qui existait entre M. J. Mireault et moi, vient d'être dissoute et que par suite de ce fait je suis maintenant propriétaire, seul, de

La Brasserie de Joliette.

je m'empresse de mettre le public en lieu de savoir à quoi s'en tenir à l'avenir sous ce rapport. Je profite de l'occasion pour remercier indistinctement tous ceux qui ont bien daigné m'encourager jusqu'à ce jour et les inviter à me continuer cet encouragement. Je dois aussi annoncer que par

Les Améliorations

que je lui aurai fait subir, mon établissement pourra rivaliser à tous les points de vues avec tous ceux qui dans le genre sont considérés à bon droit comme de premier ordre. Ceci veut dire que je suis décidé à m'imposer tous les sacrifices nécessaires pour satisfaire jusqu'aux gens les plus difficiles tant par la qualité que par le prix

De la Bière et du Porter

que je fabrique et par là mériter la part d'encouragement à laquelle j'aurai droit. Service sans reproches, urbanité et ponctualité envers tout le monde.

JOS. ROY, Prop.

9 juin.93. Rue St-Pierre, Joliette.

DEMANDE

Les commissaires de Ste-Mélanie ont besoin de cinq institutrices, pour la prochaine année scolaire, munies de diplômes.

Pour plus amples informations, s'adresser à

M. FABIEN MICHAUD,
22 juin 1m. Ste-Mélanie, Cté Joliette

Grande réduction sur les chapeaux

Mes nombreuses pratiques et le public en général, sont priés de prendre note que vu la saison avancée où nous sommes je vendrai l'assortiment de chapeaux qui me restent, à 25% en déduction du prix ordinaire. A vous tous d'en profiter.

Il faut nécessairement que tous ces chapeaux se vendent, car bientôt je partirai pour un voyage à Toronto afin de copier les dernières modes pour la saison d'automne qui ne tardera pas à arriver. Donc soyez convaincus qu'en venant acheter chez moi, vous serez satisfaits et vous aurez un beau chapeau à meilleur marché que partout ailleurs.
2f. la. Dame J. N. Landry.

AVIS AU PUBLIC

M. J. L. Lévêque, fils de M. P. E. Lévêque, ci-devant commis chez M. Louis Roch, rue Maisonneuve à Montréal, annonce à ses amis et au public en général, qu'il tient un magasin de grain et de foin, avec son frère Uric, sur la rue Shaw, No. 58, Montréal.

Mr. J. L. Lévêque vendra en gros et en détail et aura toujours en mains un stock de foin extra, petites et grosses balles, avoine son, gru, moulée.

Mr. J. L. Lévêque invite les commerçants de la campagne ainsi que les cultivateurs qui auraient quelque chose à lui vendre dans sa ligne, à aller lui faire une visite au No. 58 Rue Shaw, Montréal, ou à son père, M. Pierre Lévêque, à St-Thomas.

Mr Lévêque continuera comme par le passé à acheter le foin et qu'il paiera le plus haut prix. 29 juin '93, la

CHOLERA !

Prévenez cette TERRIBLE MALADIE en vous procurant de suite

l'ANTICHOLÉRIQUE du Dr NEY

La Diarrhée, quelque n'ayant pas ordinairement le caractère grave du Choléra, a souvent des conséquences funestes, si elle est négligée.

Quelques doses d'ANTICHOLÉRIQUE du Dr NEY arrêtent à son début ce mal si redoutable.

M. A. CASAVANT, pharmacien, aux Etats-Unis, écrit ce qui suit :

St. La. ROUBAILLE.
Monsieur et Cher Confrère,
"Je me fais un devoir de témoigner en faveur de l'ANTICHOLÉRIQUE du Dr NEY, que vous êtes, parait-il, en voie de faire connaître au public canadien. Voilà plus de dix ans que je suis dans la Pharmacie en différentes localités aux Etats-Unis, et je dois dire en toute sincérité que je ne connais pas de préparation qui ait donné autant de satisfaction que l'ANTICHOLÉRIQUE du Dr NEY. J'ai eu occasion de voir cette excellente préparation employée dans une foule de cas et toujours avec le plus grand succès. D'après mon expérience, c'est véritablement le spécifique par excellence contre le Choléra et la Diarrhée." Bien à vous,

A. D. CASAVANT, Pharmacien
Fall River, Mass. 2 avril 1892.

En vente partout à 50 cts la bouteille
SEUL PROPRIÉTAIRE

L. ROUBAILLE, Chimiste

JOLIETTE, P. Q.

Terre à vendre

M. Théophile Richard, offre en vente, à des conditions faciles, sa magnifique terre située dans le rang des Prairies, à proximité de la ville de Joliette.

Cette terre contient 54 arpents en superficie et est bâtie de maison, grange et autres dépendances.

45 arpents sont en bonnes conditions pour la culture et le reste est boisé en érable.

Pour conditions s'adresser sur les lieux à M. Charles Hénault.

j. n. o.

AVIS.

Je soussigné, donne avis que je ne serai responsable d'aucunes dettes contractées en mon nom sans mon autorisation.

A. DAVIS.

NOTICE.

I hereby given notice that I will not be responsible of any debts contracted in my name without my authorization.

A. DAVIS.

1er juin. 10f.
—Nous apprenons que la Banque d'Hochelaga ouvrira bientôt une succursale à Louiseville.

L'Étoile du Nord

Imprimée et publiée par
ALBERT GERVAIS.

ABONNEMENT

Pour une année.....50cts.
" 6 mois.....25cts.
Strictement payable d'avance.La rédaction du journal n'est pas responsable des
écrits et des opinions émises par ses correspondants.

L'ÉTOILE DU NORD

JOLIETTE, JEUDI, 3 AOÛT 1893.

L'eau à Joliette

Les essais de M. Lord ont eu un plein succès ; le tuyau est descendu à plus de cent pieds et s'alimente dans une source de vingt cinq pieds de profondeur.

L'eau coule maintenant naturellement et en abondance.

Mais il se passe un fait excessivement curieux.

Nous avons goûté cette eau d'une limpidité absolue et nous lui avons trouvé un léger goût sulfureux rappelant beaucoup celui des eaux de Pougeus.

Mardi dernier on a envoyé à Montréal une pinte de cette eau pour la faire analyser.

N'est-ce pas extraordinaire, en réalité, et Joliette possède-t-elle une source d'eau minérale ?

Est-elle appelée à avoir sa station thermale ?

Allons-nous voir pendant les mois d'été affluer les baigneurs et les buveurs dans notre ville ?

Nous le saurons sous peu et en cas d'affirmative, ce que nous espérons bien, Joliette verra bien vite s'élever un vaste établissement qui rapidement la placera au nombre des villes les plus fréquentées et les plus agréables.

Pigeons Voyageurs

Ces jours derniers a eu lieu à Terrebonne un lâcher de pigeons ; Joliette ne veut pas que la métropole soit seule se livrer à l'élevage du pigeon voyageur, appelé à rendre de si grands services.

Le trajet de Terrebonne à Joliette s'est effectué en trois quarts d'heure, résultat satisfaisant, bien qu'en général la vitesse du pigeon soit supérieure, mais il faut tenir compte de la jeunesse des sujets de M. Pierre Laforest, auquel on doit cette première tentative.

M. Laforest a fait venir ses types de Belgique, où, de même qu'en France et en Allemagne, on élève en grand le pigeon voyageur.

Les pigeons de M. Laforest appartiennent à la véritable race des pigeons voyageurs, à l'espèce des bisets.

De tout temps on s'est servi du pigeon voyageur, mais il n'était pas employé exclusivement, comme aujourd'hui, aux besoins de la guerre, c'était plutôt un doux messager d'amour.

Certains auteurs prétendent que le pigeon à cravatte est le type de nos espèces domestiques, tandis que Buffon, le grand naturaliste Français, considère celles-ci comme le résultat du croisement de plusieurs races.

Inutile d'approfondir la question. En France on trouve quatre espèces de pigeons sauvages, le ramier, le biset, le pigeon des roches, au vol encore plus rapide que celui du biset, et la gracieuse tourterelle.

Le Pigeon voyageur appartient donc essentiellement à une race sauvage et ce qui le prouve, c'est que jamais vous ne pourrez obtenir le même résultat d'une race dite domestique, du moins pour les longues distances.

Pour ses essais M. Laforest emploie le biset d'Europe, il pourrait également se servir de la colombe voyageuse du Canada qui passe par nuées, à l'époque des migrations, dans l'Amérique du Nord et nourrit des pays entiers pendant toute une saison.

La colombe du Canada a le vol extrêmement rapide et se domestique très facilement ; nous encourageons donc M. Laforest à en faire l'essai, ne fut-ce que comme oiseau du pays.

Le ramier est un oiseau superbe ; il porte des deux côtés du cou un miroir blanc barré de trois raies noires ; il est bleu en dessus, son col est rou-

sâtre ; son bec gris rose ressort admirablement sur les tons changeants bleu gris de la tête.

Le biset est plus petit, mais il lui ressemble beaucoup.

Il y a de nombreux pigeons ramiers à Paris dans les jardins publics, notamment dans le jardin des Tuileries, la résidence impériale incendiée en 1871, au Luxembourg, la vieille et royale demeure de Catherine de Médicis, et aux Champs-Élysées, ce rendez-vous de toutes les élégances.

Ils sont, quoique libres, parfaitement apprivoisés et viennent à certaines heures prendre le pain et le grain que leur apportent quelques charmeurs d'oiseaux qui viennent régulièrement chaque jour.

Ils deviennent à ce point familiers, qu'on les voit se poser sur la tête et sur les épaules de ceux qui les nourrissent.

Il est formellement interdit de leur faire le moindre mal.

Venise, la ville aux Canaux, la ville aux Gondoles, embarcations si étonnantes par leur forme et leur légèreté qu'on a du en faire venir à l'exposition de Chicago, Venise, dis-je, possède une race de pigeons qu'on peut dire sacrée et qui est nourrie aux frais de la municipalité de la vieille cité des doges.

Voici l'origine du respect qu'on accorde à ces pigeons.

Venise attaquée allait être bombardée, elle avait besoin de secours.

Impossible de sortir de la ville, entourée de toutes parts.

Un pigeon, porteur d'une missive demandant du secours, fut envoyé et revint quelques heures après rapportant une réponse favorable.

Cette nouvelle releva le courage des Vénitiens et leur permit de résister encore ; le secours annoncé arriva enfin, Venise était sauvée et sauvée par un pigeon.

Ce pigeon fut solennellement déclaré le sauveur de la patrie et le doge, alors régnant, décida que ce pigeon et ses descendants seraient nourris aux frais de l'État et que des peines sévères seraient appliquées à ceux qui leur feraient le moindre mal où tenteraient de s'en emparer.

Ce pigeon, illustre entre tous, a eu de nombreux descendants ; tous vivent en liberté et font leurs nids dans les tours de la vieille église St-Marc, bâtie sur le modèle de Ste-Sophie de Constantinople.

Cette église se trouve sur la place royale, près du Palais Royal et non loin de la fameuse prison des plombs ; on visite encore dans cette prison ces sinistres cachots communiquant par des trous à la mer et que l'eau de l'Adriatique remplissait à chaque nouvelle marée.

Devant ces cachots se trouve une vaste dalle en pierre percée de cinq trous, en forme de croix ; c'est là qu'avaient lieu les exécutions capitales ordonnées par le conseil des Dix ; le sang des suppliciés coulait par ces cinq trous et tombait directement dans la mer où le cadavre était bientôt jeté.

Revenons aux pigeons.

Le premier soin du guide, que vous prenez en arrivant à Venise, est de vous faire acheter un peu de grain et de vous mener sur la place royale.

À peine avez-vous eu le temps de jeter le grain, qu'une nuée de pigeons, quelquefois trois ou quatre cents, s'abat des tours de St-Marc autour de vous et vient manger, jusque dans votre main, le grain que vous lui jetez.

Je l'ai dit plus haut, des peines très sévères, comportant même la prison, sont édictées contre quiconque s'emparerait d'un de ces oiseaux, dont l'origine remonte à plus de trois cents ans ; cela n'empêche pas les touristes anglais d'user de tous les moyens pour s'en procurer.

J'ai vu les pigeons de Venise en 1879, ils ressemblent en tous points aux bisets de M. Laforest.

En France et en Allemagne, en Belgique encore, on élève un grand nombre de pigeons voyageurs, il s'en fait un véritable commerce.

On organise des concours de vitesse et il est avéré qu'en temps de guerre ils sont appelés à rendre d'immenses services.

Ils portent leurs messages sous l'aile ; le nom et la demeure de leur propriétaire, leur numéro matricule s'ils appartiennent à l'état, sont écrits sur le dessus de l'aile.

Grâce à ces précautions, quand un

pigeon fatigué se perd et se laisse prendre, on est à même de le rendre à son propriétaire, il ne viendrait à personne l'idée de le garder.

L'État français a deux grands pigeonniers militaires, l'un à Lille et l'autre à Paris, dans le jardin d'acclimation, au bois de Boulogne ; dans ce dernier établissement il y plus de 6000 pigeons.

En dehors des services qu'il peut rendre au point de vue militaire, qu'elle est, me demandera-t-on, l'utilité du pigeon ?

Je n'ai qu'à interroger un gourmet ; il me répondra qu'un pigeonneau, rôti ou aux petits pois, est chose exquise.

Un autre prétend que l'utilité du Pigeon, comme celle du canard, consiste à servir d'accompagnement au même légume.

Au point de vue culinaire on ne peut leur donner tort.

La question de l'utilité des pigeons a été fort discutée ; il y a le pour et le contre.

Il faut cependant reconnaître qu'ils font un certain tort aux récoltes.

Le pigeon, que nous aimons tant aux petits pois, est lui-même très friand de ce légume et quand il s'abat sur un champ fraîchement ensemencé, il n'est pas long à les mettre au pillage.

Destiné à notre table, cet oiseau est très estimé, mais c'est tout ; Seul le biset, comme courrier, est appelé à rendre d'incontestables services.

Encourageons donc M. Laforest à élever des pigeons voyageurs et à en élever beaucoup.

Dans un temps où une lettre met quelquefois trois jours pour venir de Montréal à Joliette, et vice versa, peut-être sera-t-on heureux de recourir à ce courrier plus rapide.

Il y a là une idée à creuser pour les spéculateurs.

C.T.E. G. V.

2 Août 1893.

Joliette Illustré

Nous continuerons à donner, jusqu'à l'apparition de JOLIETTE ILLUSTRÉ, un extrait de cet intéressant ouvrage dont le prix est seulement de 25 centins pris chez l'éditeur, de 30 centins envoyé par la poste en Canada et de 35 centins pour les États-Unis.

Nous donnons aujourd'hui le portrait et la biographie de l'Honorable juge G. Baby.



L. F. GEORGES BABY.

Député de Joliette de 1872 à 1880.

Virgile, l'illustre poète Latin, s'écrie dans ses *Bucoliques* :*Nimium Fortunatos sua si bona norint agricolas !*

Trop heureux l'habitant de la campagne s'il sait apprécier son bonheur !

L'un de ces heureux est certainement l'honorable juge Baby ; je ne dirai pas qu'il habite la plus jolie résidence de Joliette mais il possède certainement le plus joli jardin qu'on puisse rêver.

C'est au milieu de ses fleurs, où il vient chaque été se reposer des fatigues de l'hiver, qu'il faut voir le Juge Baby.

En le voyant travailler de ses mains, tailler, émonder, peut-on supposer qu'on a devant les yeux un de ces hommes qui, à force de travail, d'énergie, d'intelligence, savent conquérir les plus hautes positions.

Une des curiosités du jardin du juge Baby est un arbre venu de France ; voici comment :

Lors d'un de ses voyages en Europe, l'honorable juge rapporta une petite pousse de hêtre, prise en France ; aujourd'hui la pousse est devenue arbre.

En voyant ce hêtre, un français, de passage à Joliette, ne pouvait s'empêcher de dire, "en grim pant dans ce hêtre, je serai en France."

Tel celui, qui monté sur un navire de sa nation, croit fouler le sol de la patrie absente !

La carrière du Juge Baby est une carrière bien remplie.

Né à Montréal le 26 août 1834, L. F. G. Baby devait venir à Joliette, où son père, colonel de milice, décédé en 1871, avait longtemps vécu.

L. F. G. Baby commença ses études au collège St-Sulpice à Montréal et les termina au collège Joliette.

Nommé membre du barreau en 1859 après avoir été l'élève et le clerc principal de Sir G. E. Cartier, qui lui conseilla de quitter le service civil pour suivre une carrière libérale, il vint se fixer à Joliette où il pratiqua jusqu'en 1880.

Dès 1867 L. F. G. Baby se lança dans la politique ; le Comté de Joliette le nomma député à la chambre fédérale.

De 1872 à 1880, l'honorable juge a représenté le même comté, à la chambre des Communes ; en 1874 il avait été réélu par acclamation.

En 1878, lors de l'arrivée des conservateurs au pouvoir, le Gouvernement de McDonald-Masson lui confiait le ministère du revenu de l'intérieur.

L'honorable M. Baby a été de longues années maire de l'Industrie et de Joliette.

Envoyé à Rome pour une mission très délicate, qui lui permit de faire obtenir à la succursale de l'Université Laval à Montréal une somme de \$40,000, L. F. G. Baby reçut de sa sainteté Pie IX une des plus hautes distinctions de l'ordre papal de St-Grégoire de Tours dont il fut nommé Grand Croix.

En 1880, l'Honorable M. Baby, après avoir été longtemps avocat, conseil de la Reine, est nommé juge de la Cour Supérieure à Trois-Rivières où il n'a jamais siégé, car une commission spéciale l'appela à la cour d'appel à Montréal.

L'année suivante, la fonction de juge à la cour d'appel lui fut définitivement conférée.

N'oublions pas de dire que le juge Baby est un numismate distingué ; il préside la Société numismatique de Montréal.

Chaque nouvelle saison voit revenir l'Honorable juge à Joliette.

St-Félix de Valois.

M. Urgel Champagne, contre-maître sur la ligne du C. P. R., entre Joliette et St-Félix de Valois, est décédé lundi dernier, 24 juillet, âgé de 32 ans.

Le défunt était bien connu à Joliette où il jouissait de l'estime générale ; il était membre du tiers ordre.

M. U. Champagne a succombé après trois mois de souffrances pendant lesquels il n'a cessé de montrer la résignation d'un véritable chrétien.

Ses funérailles ont eu lieu le mercredi 26 juillet à St-Thomas de Joliette.

Il laisse une jeune femme et un enfant de 16 mois.

Que paix soit à ses cendres !

Prestation de serment

Samedi dernier a eu lieu à la résidence privée de l'honorable juge G. Baby, la prestation de serment de J. Martel, avocat, et de A. Beau-

doin, notaire, récemment nommés registrateurs conjoints.

Parmi les personnes qui, en témoignage d'estime et de sympathie, ont assisté à cette cérémonie nous trouvons MM. F. O. Dugas J. A. Renaud, A. Fontaine, J. M. Tellier, C. Ducharme, D. Désormier, J. O. Désilets, J. L. B. Desrochers, C. A. Cornellier, H. Beaudoin, G. Piché, U. Piché, J. Rivard, Dr Lavallée, R. M. Leprohon, Dr Sheppard, J. B. A. Richard, J. E. Renaud et J. J. Provost.

COMMUNICATION

Monsieur le Directeur,

Je me suis fait glaneur et je viens vous offrir ma gerbe. Je n'ai pas, c'est vrai, Apollon pour me souffler le charme, mais la bienveillance du lecteur suppléera, je l'espère, à ce qui pourrait manquer à ce modeste effort. Quand une œuvre s'opère sous l'influence du sentiment religieux le ciel ne sait manquer de lui sourire. Aussi pouvons-nous dire que le concert sacré organisé dans la coquette petite paroisse de Ste-Julienne, au profit de l'église, a eu un de ces résultats qui résultent de la concorde et du dévouement chrétien. Il y avait tout pour assurer le succès : un curé zélé, un temple élégamment décoré, un orateur de renom, des artistes recherchés et un auditoire trié sur le volet. Les paroisses environnantes, à l'instar de leurs curés respectifs, avaient voulu prêter leur bienveillant concours. Votre petite ville, si gentille, si fraîche, si joliette, nous avait envoyé un fort contingent d'appréciateurs, d'amis, que nous avons vus avec orgueil et auxquels, à l'occasion, nous tâcherons de rendre la pareille.

Le programme, préparé avec un soin particulier, fut un régal pour tous ceux qui ont une âme d'artiste. La voix grave, profonde et sympathique de M. Duquette, le roi des barytons, nous fit éprouver plus d'un délicieux frémissement. Et M. Raymond, quels sons ne tira-t-il pas de son archet ? on aurait dit une pluie d'or tombant goutte à goutte de la coupe d'un sésaphin. Comme couronnement de cette belle fête religieuse, nous avions le plaisir d'entendre le digne abbé Proulx, cet artiste de la parole. Son nom était déjà une garantie que l'esthétique, qui est l'objet essentiel des arts, trouverait un interprète fidèle en ce penseur délicat et droit. Il prit pour texte ces paroles de David : *Laudate eum in tympano et choro ; laudate eum in chordis et organo.*

Une demi-heure durant, ce maître dans l'art de bien dire nous fit voir l'importance de la musique dans le service religieux et l'influence qu'elle exerce sur l'âme. Il emprunta à la foudre, aux oiseaux, aux vents leurs voix diverses pour redire les tons, tantôt graves et majestueux, tantôt légers et doux, de l'orgue qui pleure ou chante avec nous, selon que nous sommes dans la douleur ou dans la joie. L'habile conférencier fut écouté avec l'attention que l'on accorde à ce qui fait plaisir.

Le souvenir de cette fête vivra longtemps dans la mémoire de personnes nombreuses qui y ont pris part. Il nous reste à ajouter un mot de félicitation aux jeunes demoiselles et messieurs de la paroisse qui ont aidé au chat, comme aussi aux personnes dévouées à qui nous devons la parure de l'édifice, qui a été si vivement et si justement admirée.

Aux sons de la lyre d'Amphion, les pierres enaient d'elles-mêmes se poser sur les murs de Thèbes ; sous la direction intelligente du Révd M. Viau, tout s'est passé avec la plus parfaite harmonie et a eu le plus entier succès. Les messieurs Denys présidaient à l'orgue.

Vous emerciant d'avance de votre bienveillante hospitalité, je demeure, monsieur le Directeur,

Votre tout dévoué,

P. D.
Ste-Julienne, 31 juillet 1892.

L'Harmonie de Joliette

Nous apprenons que M. C. G. H. Beaudoin vient de prendre, au point de vue musical, la direction de l'harmonie de Joliette.

Les répétitions sont toujours très régulièrement suivies.

L'ÉPIPHANIE

Samedi dernier, l'Hon. Juge Jetté, en villégiature à l'Assomption, nous a honoré d'une visite. M. le juge a été enchanté des progrès faits à l'Épiphanie depuis sa dernière visite.

Dimanche, solennité de Ste-Anne, il nous a été donné d'entendre, à l'orgue, la voix toujours si pure et si sympathique du Revd. M. J. M. Légaré, supérieur du collège de l'Assomption, et en chaire, celle du Revd F. X. de la Durantaye, professeur de Philosophie au même collège. Prenant pour texte ces paroles de St-Paul aux Hébreux "Allons avec confiance au trône de la grâce", M. le Prédicateur nous a prouvé, dans un langage élevé et soutenu, que dans les desseins de Dieu, Ste-Anne est pour le Canada le trône d'où descendent en abondance les grâces divines, que nous devons y aller avec une grande confiance, nécessaire à l'efficacité de notre prière, à la vertu de l'Eucharistie dans nos âmes, et que le fondement de cette confiance est le pouvoir étonnant et l'admirable miséricorde de Ste-Anne.

Recourons donc à notre mère, a-t-il dit, dans toutes nos misères, physiques et morales.

Chronique Agricole.

Un abonné de L'ETOILE DU NORD, dans une lettre que nous avons reçue ces jours-ci, appelle l'attention des cultivateurs sur l'avantage qu'il y aurait dans certains cas, et notamment cette année où une énorme quantité de foin va être exportée, de substituer la pomme de terre au fourrage.

Pour le porc la chose est connue et pratiquée à peu près dans toutes les fermes, mais on n'a pas coutume, n'est-il pas vrai, de donner des pommes de terre aux vaches et aux chevaux !

Notre correspondant déclare qu'il en a pourtant fait l'essai et qu'il en a été très satisfait. Pour les vaches laitières, il les donne non pas crues ni bouillies, mais séchées au four et il affirme que cette nourriture constitue un excellent aliment et augmente la production du lait. "Pour les chevaux", dit-il, la pomme de terre, mélangée au son, remplace parfaitement le fourrage et maintient les animaux en magnifique condition."

En ce qui concerne les vaches laitières, il est reconnu, en effet, par les spécialistes les plus éminents (Kuhn entre autres) que les pommes de terre constituent une énergie *fourrage à lait*, mis elles fournissent, dit-on, du beurre de moindre qualité. Notre correspondant les donne séchées au four, autrement dit *en robe de chambre*, mais on peut les donner également crues, écrasées ou hachées, en mélange avec des fourrages passés au hache-paille ; cependant on recommande de ne pas dépasser la dose de 15 kil. par tête et par jour. Remarquons, en passant, que la pomme de terre est un aliment beaucoup moins aqueux, beaucoup plus concentré que la betterave ; le pampour tient le milieu entre ces deux farineux au point de vue de la teneur en principes nutritifs.

Donc avis aux cultivateurs. Par suite de la disette de fourrage en France, on demandait à la chambre des députés de suspendre les droits de douane sur les avoines, les maïs et les orges.

Comme le fait justement observer l'Echo Agricole, cette mesure serait plus tôt préjudiciable qu'elle ne donnerait pas le foin à meilleur compte.

Ce qu'il faut au contraire c'est encourager l'importation.

En conséquence, la chance des députés devrait voter "un prime

d'importation" sur les pailles et les fourrages, qui pourrait être de 3 francs (0 cts) par quintal. Cela aurait pour résultat immédiat d'attirer en France les fourrages étrangers très rapidement et permettrait à la culture, et aussi à l'administration de la guerre, de s'approvisionner des fourrages qui leur manquent. "On peut estimer, ajoute l'Eco Agricole, que d'après nos besoins 30 millions donnés en primes faciliteraient l'importation de dix millions de quintaux de foin et paille.

Voilà qui ne laisse pas que d'être encourageant pour nos producteurs.

Les sociétés agricoles de notre comté commencent à tenir leurs réunions ; c'est ainsi qu'à Joliette aura lieu, le 3 octobre prochain, l'exposition industrielle et agricole.

Les syndicats et autres sociétés d'agriculture devront profiter de ces réunions pour s'enquérir des meilleurs moyens de venir en aide aux cultivateurs. L'avis des uns et des autres est bon à prendre et tel peut avoir une idée pratique et bonne à faire connaître.

N'oublions pas que nous devons toujours progresser et que rien ne doit être négligé pour arriver à ce résultat.

FUNÉRAILLES

Mardi dernier un grand nombre de citoyens de Joliette, ainsi que de nombreuses dames, assistait à l'inhumation de Marie Lucienne Tellier, cruellement enlevée à l'affection des siens.

Nous sommes l'interprète du sentiment général, en disant à M. J. M. Thier, député du comté de Joliette et à Madame Tellier, que la ville entière a pris part à leur douleur.

La seule consolation que nous puissions offrir à M. J. M. Thier, est de lui rappeler qu'en lui l'homme seul est frappé et que le chrétien doit se soumettre à la volonté divine et se réjouir à la pensée qu'un ange de plus est remonté au ciel.

ECHOS DE JOLIETTE.

—Une bonne servante, sachant faire la cuisine, trouvera immédiatement de l'emploi en s'adressant à M. U. Piché, Joliette.

—M. Adolphe Delisle, un de nos ex-citoyens et demeurant actuellement à Brooklyn, N. Y., est en cette ville avec sa dame.

—M. M. Chaput, de Woonsocket, R. I., est actuellement en visite dans sa famille, ainsi que M. H. Hubert de Collinsville, Conn.

—M. A. A. LaRocque, gérant de la Banque d'Hochelaga de cette ville, est actuellement à prendre ses vacances. Il est remplacé par M. Blouin, de Montréal.

—Depuis lundi dernier notre train local quitte Joliette à 6.25 A. M. et arrive à Montréal à 8.50 P. M.

L'heure du départ de Montréal est toujours à 5.15 P. M.

—Il y aura une grande assemblée politique à Joliette, samedi, le 12 août courant, à 1 heure après-midi.

L'Hon. W. Laurier, M. Tarte et plusieurs autres orateurs distingués y prendront la parole. Tous les électeurs du comté de Joliette, sans distinction de parti, sont invités à y prendre part. Ce sera une belle occasion, donnée à tout le monde, de connaître les vues et le programme politique de M. Laurier. Que tous s'y rendent.

—Samedi dernier ont eu lieu, en cette ville, les funérailles de Marie, Valérie, Laura Privée, âgée de 29 ans et six mois, épouse en secondes noces de M. Odilon Beaupré, décédée le jeudi, 27 juillet dernier, après une longue et cruelle maladie.

Madame O. Beaupré laisse d'unanimes regrets.

Les membres des Forestiers Catholiques de Joliette, dont M. O. Beaupré est un des officiers, assistaient en corps à la triste cérémonie.

—Monsieur l'Echevin Jeannotte, M. P., était en cette ville mercredi.

—La retraite des clercs de l'Institut de St-Viateur s'est terminée avant hier.

Cette retraite a été prêchée par un Rvd Père Jésuite.

—M. Hildaige Goulet ouvrira très prochainement une boutique de barbier en notre ville.

On ne dira toujours pas que l'art capillaire est en décadence à Joliette qui va désormais posséder six boutiques de barbiers.

—Nous apprenons que c'est la maison Blouin, Desforges et Latourelle, de Montréal, qui vient d'obtenir du gouvernement provincial le contrat pour la pose des appareils à chauffage à l'eau chaude, qui doivent être installés au palais de justice et à la prison.

C'est dire que ces travaux, qui commenceront dans une quinzaine de jours, seront parfaitement exécutés.

—Habitants de Joliette et des environs, soyons sérieux !

Quand nous voulons nous régaler d'huîtres et de homard frais, quand nous voulons manger des "Pork and Bean" où faut-il aller ?

Chez M. AMÉDÉE MANSEAU, propriétaire de l'Hotel du Pacifique, qui en reçoit régulièrement trois fois par semaine.

Il sert en outre, pour le prix de vingt centins, la soupe aux huîtres à toute heure et pour l'arroser il vous donnera au prix de cinq centins, pas un gallon bien sûr, mais une forte mesure de bière.

Allez chez AMÉDÉE MANSEAU et vous serez satisfaits.

PORTIONCULE

Hier mercredi, grande fête religieuse, celle de la Portioncule, qui chaque année attire de nombreux fidèles, désireux de gagner les indulgences plénières, en priant à l'intention du souverain pontife.

La fête s'est terminée par un salut solennel dans la magnifique chapelle du collège Joliette.

St-Michel des Saints

NOCES D'OR

Le 20 du mois de juillet dernier, M. Olivier Theroux, ancien colon de St-Michel des Saints et sa dévouée compagne, Marie Thérèse, célébraient avec pompe le cinquantième anniversaire de leur mariage.

Un grand nombre d'enfants, de parents, d'amis assistaient à la cérémonie religieuse ; ils se sont rendus ensuite chez M. Aimé Thérèse, fils de M. et de Mme O. Thérèse, où un excellent déjeuner leur a été servi.

Souhaitons à l'heureux couple de célébrer dans dix ans leurs noces de diamant.

M. O. Thérèse est le père de 12 enfants, tous vivants, et compte 68 petits enfants et 4 arrière petits enfants.

M. O. Thérèse se trouve donc dans les conditions requises pour obtenir les cent acres de terre promises par le gouvernement.

Feu Dame A. Rivest

Les funérailles de Dame Héloïse Perrault, épouse de M. André Rivest, ancien hôtelier à Joliette, ont eu lieu vendredi dernier en l'église paroissiale de cette ville, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

La défunte, qui était dame de charité, dame de Ste-Anne, membre du tiers ordre, s'est éteinte paisiblement dans la paix du Seigneur, ne laissant à sa famille que de bons souvenirs.

Dame Théophile Lévesque et Dame François Corbeil, de East Sarnaw, Mich., sœurs de la défunte, assistaient aux funérailles.

NAISSANCE

—A Joliette, le 31 juillet dernier, l'épouse de M. Jos. Mireault, un fils, PARRAIN et marraine M. Placide Mireault et sa dame.

LE PÂTÉ



que j'eu à dîner était le meilleur que j'aie jamais mangé, grâce à la

COTTOLENE,

la nouvelle et fameuse graisse à frire.

DEMANDEZ EN

À VOTRE

ÉPICIER.

Préparée seulement par N.K Fairbank et Cie. Wellington and Ann Sts, MONTREAL.

VARIETES

Paris a été, ces temps derniers, le théâtre de véritables émeutes, provoquées par la brutalité des agents.

Toute tragédie à son côté comique, en voici un exemple :

Au milieu des troubles, dont Paris vient d'être le théâtre, une scène comique : un commissaire a été rossé, comme chez Guignol, et, pour que la leçon fut plus amusante, il a été rossé par les agents eux-mêmes. M. Lanet, commissaire de police du quartier du Panthéon, avait l'imprudence de traverser la rue Soufflot, sans écharpe.

Des agents des brigades centrales, qui ne le connaissaient pas, le prirent pour un passant inoffensif et, comme tel, s'empressèrent de tomber dessus à bras raccourcis, à coups de pied, à coups de sabre ; Il criait en se débattant :

—Mais laissez-moi ! Je suis commissaire de police ! Et les autres répondaient, tapant de plus belle :

—Toi ! Va donc ! T'as pas une gueule à être commissaire de police !

M. Lanet est aujourd'hui obligé de garder le lit. Puisse cette petite leçon de danse lui enseigner la modération, à lui et à ses collègues !

TABAC

En France le tabac, comme le fourrage, subit cette année, une hausse de prix assez élevée. Les adjudications de tabacs exotiques, qui viennent d'avoir lieu, ont fait ressortir une augmentation de 15 à 20 0/0 sur le prix de 1892. C'est pourquoi le gouvernement vient de demander un crédit supplémentaire de quatre millions. N'est-ce pas le cas de dire ici que cet argent-là va s'en aller en fumée ?

LE LISEUR.

CANADA Province de Québec, District de Joliette, Cour Supérieure, No 2459, Louis St-Jean, père, ci-devant journaliste de Joliette, dans le district de Joliette, et maintenant ingénieur de la cité de Montréal, dans le district de Montréal, Demandeur, contre Théophile Richard, ci-devant cultivateur de la paroisse St-Charles Borromée, dans le dit district de Joliette, et actuellement absent de la Province de Québec, Défendeur. Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans les deux mois.

Ville de Joliette, le 3 Août 1893.

DESROCHERS & DESILETS,

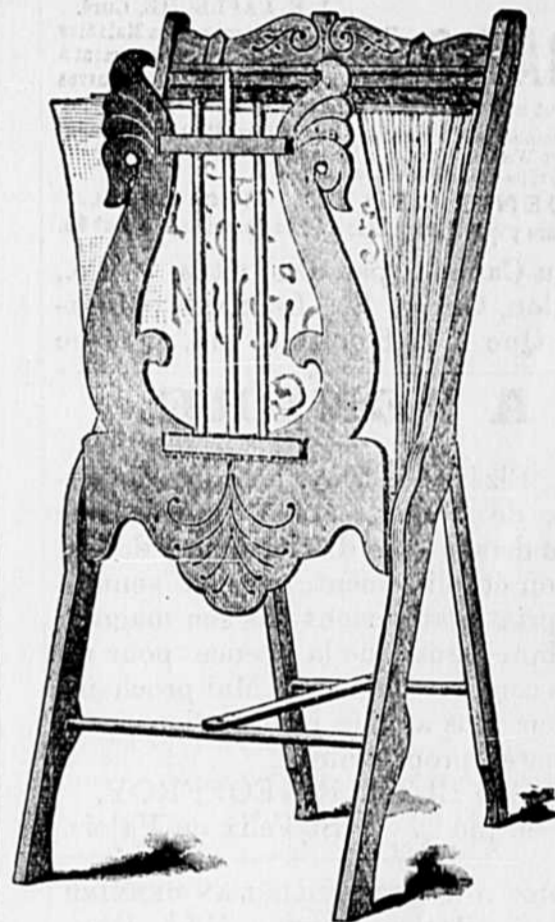
P. C. S. 3 août 1893, j.n.o.

COLONNE DU "Bon Marché" GRANDE VENTE DE L'ETE

Vu le surplus du stock d'été, nous avons décidé de sacrifier à des bas prix inouïs la balance du stock.

Que tout le monde se hâte de venir acheter notre indienne de 10 cts, que nous sacrifions à 7 cts seulement.

Indiennes de 12 13 et 14 cts., pour 10 cts seulement.



Nous continuons toujours à donner des présents pour tout achat de \$25.00 comptant.

En foule au "Bon Marché" chez

GUIBAULT & GRAVEL, BLOC LACHAPPELLE, JOLIETTE.

"German Syrup"

J. C. Davis, recteur de l'église épiscopale St-Jacques, Eufaula, Ala., écrit : "Mon fils a été alligé d'un catarrhe dangereux pendant plusieurs mois, et après avoir essayé beaucoup de prescriptions des médecins sans en éprouver de soulagement, il a été parfaitement guéri en prenant deux bouteilles de Sirop Allemand. Je le garantis sans hésitation. "La plus grande épreuve qu'on puisse faire subir à un remède est d'essayer de guérir un catarrhe aussi avancé que dans le cas précédent. C'est pour cette période de la maladie que le Sirop Allemand a été imaginé. Ceux qui souffrent d'un catarrhe avancé feraient bien de se le procurer.

Un Recteur Episcopale

M. J. F. Arnold, de Montevideo, Minn., écrit : Je me suis servi du Sirop Allemand pour la pleurésie. Je n'ai jamais trouvé son égal, encore moins son supérieur.

G. G. GREEN, seul fabricant, Woodbury, N. J., U. S. A., et Toronto, Canada. (9)

A VENDRE

La succession Panneton offre en vente son magnifique bloc, à trois logements, situé sur la rue Manseau à Joliette, pour la modique somme de \$2,200, sans constitut.

Pour plus amples informations, s'adresser à M. Ephrem Bolduc, l'un des locataires, ou à M. Bruno Panneton, No. 2039 rue Ste-Catherine, Montréal.

Par ordre, Bruno Panneton, Procureur.



A LA DERNIÈRE PÉRIODE.
BENTON, LAF., Co., Wis., déc., 1888.

Le Revd. J. C. Bergen rend témoignage sur ce qu'il a vu : "James Rooney qui souffrait de la danse de St. Juy à la dernière période fut soigné durant un an et quart pour le moins par plusieurs médecins sans aucun résultat. Deux bouteilles du Tonique Nerveux du Père Koenig l'ont parfaitement guéri."

L'EXPERIENCE D'UN CURE CANADIEN.
St-Paul, P.Q., 10 fév. 1890.

Je suis heureux de pouvoir rendre mon témoignage sur l'excellence du Tonique Nerveux du Père Koenig. Souffrant depuis longtemps d'une débilité nerveuse due à la dyspepsie, j'ai éprouvé un changement radical en moi en faisant usage de ce remède; non seulement les nerfs mais la dyspepsie disparaît promptement. Avec ce remède on obtient des résultats remarquables chez quelques-uns de mes confrères. Je le considère tout à fait efficace et propre à guérir toutes les maladies nerveuses et celles provenant de la même cause.

GRATIS — Le Livre Important sur les Maladies Nerveuses sera envoyé gratuitement à toute adresse, et les malades pauvres peuvent aussi obtenir ce remède sans rien payer.

Ce remède a été préparé par le Rev. Pasteur Koenig, de Fort Wayne, Ind., E. U., depuis 1876, et est actuellement préparé sous la direction par la

KOENIG MED CO., CHICAGO, ILL.
A Vendre par les Droguistes à 61 la Bouteille; 6 pour \$5.

Au Canada, par SAUNDERS & Co., London, Ont.; E. LEONARD, Montréal, Qué.; LA ROCHE & Cie, Québec

A VENDRE.

M. Elzéar Geoffroy, hôtelier de St-Félix de Valois, étant obligé pour cause de santé de discontinuer de tenir son établissement, offre en vente à des prix relativement bas son magnifique hôtel ainsi que la licence pour un an, à compter du 1er de Mai prochain.

Pour plus amples informations, s'adresser au propriétaire,
ELZÉAR GEOFFROY,
30 m. jno St-Félix de Valois.

TÉMOIGNAGE RECUEILLI L'AN DERNIER
Lewis S. Butler, Barin, Nfld., Rhumatisme.

Thos. Wasson, Sheffield, N. B. Tetanos Par McMullin, Chatham, Ont., grosse gorge.

Mrs. W. W. Johnson, Walsh, Ont., Inflammation.

James H. Bailey, Parkdale, Ont., Né vralgie.

C. I. Lague, Sydney, C. B., La Grippe. Ces témoignages sont tous authentiques et n'ont pas été sollicités.

Ils attestent la valeur du **LINIMENT DE MINARD**

PITUIE

Vous qui souffrez, depuis des années peut-être de cette affection désagréable qui vous rend la vie si pénible, vous croyez probablement que votre maladie est incurable.

Vous n'avez peut-être essayé bien des remèdes, eu recours à bien des médecins, sans soulagement appréciable.

Rassurez-vous. Ecoutez une victime de cette maladie si souffrante.

M. L. ROBITAILLE, Pharmacien,

"Je crois de mon devoir de vous faire part du bien que j'ai ressenti par l'usage des PILULES ANTIBILIEUSES de Dr NEY."

"J'étais fort souffrant depuis 3 ans. J'étais sujet au mal de cœur, à la PITUIE, je ne ressentais aucun goût pour la nourriture, mes brocs allaient s'affaiblissant... Je m'adressai à plusieurs médecins dont l'un de réputation notable et de plus de 50 ans de pratique. Je pris leurs médicaments pendant plusieurs mois, mais sans effets marquants. Je ne pus parvenir à me faire purger suffisamment et la PITUIE continua de me faire souffrir."

"Sur votre avis, j'essayai les PILULES de Dr NEY. L'effet fut immédiat. La PITUIE disparut comme par enchantement et je redevenis un homme nouveau."

"Merci mille fois pour m'avoir fait connaître un médicament aussi précieux."

CUTHBERT JUBINVILLE
St-Thomas, 20 juin 1891.

Les Pilules du Dr Ney sont en vente partout à 25 cts la Boîte.

— Franco par la poste sur réception du prix.

SEUL PROPRIÉTAIRE

L. ROBITAILLE, Chimiste

JOLIETTE, P. Q.

— Des jeux de croquets de 4, 6 et 8 billes, sont en vente au magasin de M. Albert Gervais. Avis aux amateurs.

J. Ad. Renaud,

AVOCAT

Autrefois de la Société McConville (Renaud), tient maintenant son bureau en face de

Wm Copping & Cie,

près de l'Hôtel Rivard, Joliette.

25 août 1893

VOUS QUI ÊTES CHAUVES

Vous dont les cheveux, autrefois NOIRS ou BLONDS, sont devenus prématurément gris, lisez attentivement les témoignages importants qui suivent.

TÉMOIGNAGE DE O. N. FRÉCHETTE, ECR., L. ROBITAILLE, ECR., Pharmacien, CHER MONSIEUR.

Permettez-moi de vous offrir mes félicitations au sujet de votre excellente préparation, le RESTAURATEUR DE ROBSON, dont j'ai eu occasion d'apprécier les effets tout à fait merveilleux. Sur la recommandation d'une personne qui s'en servait, je me procurai une bouteille de ce Restaurateur, pour voir s'il aurait pour effet d'arrêter la chute de mes cheveux qui tombaient rapidement. J'en avais à peine fait cinq à six applications que mes cheveux cessèrent de tomber. Je recommanderai certainement avec plaisir le RESTAURATEUR DE ROBSON à toutes personnes souffrant du même inconvénient.

Bien à vous,
O. N. FRÉCHETTE,
Représentant la Maison Ira Gould & Fils, Montréal, 21 Novembre 1890.

TÉMOIGNAGE DE M. LE NOTAIRE U. LIPPÉ, ST-JEAN-DE-MATHA,
Représentant le Comté de Joliette au Parlement Fédéral.

On fait usage depuis plusieurs années dans ma famille du RESTAURATEUR DE ROBSON pour la chevelure, et l'on se trouve très bien sous tous rapports de son emploi. Non-seulement ce Restaurateur rend aux cheveux gris leur couleur naturelle, mais il en prévient la chute et favorise leur croissance. Suivant moi le RESTAURATEUR DE ROBSON est la préparation par excellence pour les cheveux.

U. LIPPÉ N.P.
St Jean de-Matha, 15 Janvier 1886.

LE RESTAURATEUR DE ROBSON EST EN VENTE PARTOUT
À 50 cts la bouteille.

MÈRES

C'est le temps de prendre une bouteille du "Régulateur de la Santé de la Femme" du Dr J. Larivière. C'est le remède par excellence pour purifier et renforcer le sang le printemps, et une bouteille vaut mieux que deux de Salsepareille. Faites-en prendre à vos jeunes filles et toutes les difficultés qu'elles ressentent à certain âge disparaîtront. Pour toute douleur de reins, points de côté, etc., demandez mes emplâtres "Female Plasters," Prix 25 cts. A vendre dans toute bonne pharmacie ou chez le propriétaire, Dr J. Larivière, Manville, R. I.

N. B. — Refusez tout remède qui ne porte pas mon nom.
MM. Evans & Sons, Montréal, P. Q., agents généraux pour le Canada.
26f. 93'1a.

Dr J. C. BERNARD,

(Ancienne place du Dr V. Coté)
RUE MANSEAU, - JOLIETTE.
Consultations à toutes heures.
15 juin 1893

Institutrices demandées.

Les commissaires d'école de St-Ambroise de Kildare ont besoin de quatre institutrices munies de diplômes, d'école élémentaire pour l'année courante. S'adresser à Charles Loiseau, président, ou à O. Vigneault, Sec. Trés.

Institutrice demandée

Une institutrice pouvant enseigner l'anglais et le français, trouvera un emploi comme tel à St-Liguori en s'adressant au soussigné.
ALCIDE RICHARD,
Secrétaire-Trésorier.
St-Liguori, Juin 1893. jno

Défense d'avancer

Je, soussigné, fais défense d'avancer à qui que ce soit, excepté à mon épouse, sans une autorisation signée de ma main.
LÉON DESROSIERS,
St-Paul de Joliette, 3 avril 1893.
1 août 4 f.

L'extirpateur magique du Dr

Ney fait disparaître les cors comme par enchantement.
En vente partout. Prix 25 cts la fiole.

TÉMOIGNAGE DE CHARLES TELLIER, ECR., MARCHAND, ST FELIX DE VALOIS

Je fais usage, depuis plusieurs années, du RESTAURATEUR DE ROBSON. Cette excellente préparation m'a donné la plus entière satisfaction pour les raisons suivantes :

1o Grâce à son usage, les cheveux recouvrent leur couleur primitive. Ainsi, mes cheveux, blanchis depuis plus de trente ans, sont revenus blonds comme dans le temps de ma première jeunesse.

2o Mes cheveux tombaient depuis longtemps lorsque je commençai l'usage du RESTAURATEUR DE ROBSON. Je n'avais pas encore employé la moitié d'une bouteille qu'ils cessèrent de tomber. Aujourd'hui mes cheveux tiennent mieux que jamais.

Ma femme, qui souffrait du même inconvénient (chute de cheveux), a employé le Restaurateur avec un succès tout aussi satisfaisant.

Mon fils, âgé de vingt-quatre ans, après une maladie de plusieurs mois, voit tomber ses cheveux de manière à lui faire croire qu'il allait devenir tout à fait chauve, quand, sur ma recommandation, il se met à faire usage du RESTAURATEUR DE ROBSON, dont l'emploi non-seulement arrêta de suite la chute de ses cheveux, mais les fait pousser de nouveau et très vigoureux.

3o En outre de ces qualités ci-dessus mentionnées, le RESTAURATEUR DE ROBSON nettoie la tête d'une manière vraiment admirable. Les peaux sèches disparaissent sans retard....

CHARLES TELLIER.
St Félix de Valois, 19 Mars 1888.

ROBERT STAFFORD

RUE ST CHARLES BORROMÉE,
Ancienne place d'affaires de feu M. André Kelly, Joliette.

Allez chez lui quand vous voudrez acheter, soit de la "bonne fleur" appaillée ou de la "Patent Hungarian", "Ogilvie S. B.", "Keewatin S. B.", "Choice Algoma", "Nestor", "Miniota", "La Canadienne", "Warrior", "fleur de blé d'inde" "Gru".

Boisson en esprit pure, sans une goutte d'eau dedans; réduite half and half, c'est-à-dire l'un dans l'autre. Voilà pour le Whiskey qui est sujet à tant d'alliages, au détriment des acheteurs.

Même prix que partout ailleurs, et du meilleur en toutes choses. Toujours à la disposition des gens en tout temps, à la mesure, en caisses, en quarts, en bouteilles, les bières les plus recherchées, entre autres la "Dow" et la "Canadienne".

EN SUS

Brandy, Champagne, Gin, Rye, Sherry, Claret, etc., etc.

Sucreries françaises et anglaises et tout ce qu'il faut pour une bonne table de famille.

Service poli et justice pour tous. Un seul poids, une seule mesure.

Au public acheteur.

—M. Auguste Goulet, sellier et marchand de chaussures à Joliette, annonce au public qu'il est en état de vendre à des conditions très faciles la célèbre machine à coudre "Raymond" celle qui donne sous tous les rapports, satisfaction complète. En achetant vos machines à coudre chez M. C. A. Goulet, vous économiserez \$10 par machine. M. Goulet tient une écurie de louage où le public trouvera toujours chez lui, bons chevaux, voitures simples et doubles à bon marché.
14 avril 1892 1 a.

A VENDRE OU A LOUER

M. Joseph Gravel offre à vendre ou louer à des conditions excessivement avantageuses un moulin à carder avec foulon et presse, terrain et dépendances le tout situé dans la paroisse de St-Jean de Matha, rang de la rivière noire.

Ce moulin est en très bonne ordre et dans un bon arrondissement. Pour les conditions, s'adresser au propriétaire qui réside sur les lieux.
jno

A VENDRE

1o. Une terre située à 20 arpents de l'église de Joliette, contenant 4 x 30 arpents, avec maison, grange et étable.

2o. Une terre située dans la paroisse de St-Charles de Joliette au 2ième de La Chaloupe, contenant 49 arpents en superficie, bâti de grange et de cabane à sucre, avec les ustensiles nécessaires à la fabrication du sucre.

3o. Un emplacement situé rue Notre-Dame à Joliette 70 x 70 pi ds en face de l'église Bonsecours, avec une maison à trois logements et côtés et dépendances convenables.

4o. Un emplacement de 120 x 200 pieds, situé au coin des rues de Lanaudière et Montcalm, bâti de maison, remise à bois, remise à viture, glacière, écurie etc., etc.

5o. Un moulin à farine, contenant cinq paires de meules, trois bluteurs, un smut, et le tout mis en mouvement par un pouvoir d'eau considérable. Les 4 derniers lots sont dans la ville de Joliette.

6o. Un moulin à farine contenant 4 paires de meules et deux bluteurs, un smut etc., etc. et un moulin à scie y attenant, le tout situé sur la rivière Ouareau, dans la paroisse de St-Paul, et en outre 10 arpents de terre entourant les dits moulins.

Pour les conditions, s'adresser à
18 fév 6m **A. FONTAINE C R**

RENAUD & CIE.,
72, Rue St-Paul,
QUEBEC.

Faïence, Verreries, Huile de Charbon et articles de fantaisie.

Vins Français!

J. S. AYBRAM,

FABRICANT,
Rang Ste-Emélie
STE-ELIZABETH.
VINS CLARET, VINS DE CHAMPAGNE,
VINS DE LIQUEURS

Tous ces vins sont garantis purs raisin et sans alcool.
M. J. S. AYBRAM se chargera de la mise en bouteille à toute personne qui lui en fera la demande et sans augmentation de prix. Les prix à la satisfaction de tous.

ALBERT TRUDEL,

MANUFACTURIER DE
MOULINS A BATTRE, CRIBLES, ETC.,
Coin des rues St-Chs. Borromée et St-Louis,
JOLIETTE:
A l'ancienne place de feu M. Alexis Masse.

M. A. Trudel annonce aux cultivateurs du district de Joliette, qu'il a toujours en mains un assortiment de Moulins à Battre de toutes sortes, ainsi que des Cribles; ouvrage solide et garanti, réparations en tout genre faites à ordre et sous le plus court délai.

Vente à conditions faciles et à la satisfaction de tous ceux qui voudront bien encourager cette manufacture.
14juil.1893.



HOTEL ROYAL

— TENU PAR —
PIERRE CHEVALIER,
Coin des Rues DeLanaudière et St-Paul, Joliette.

A cette maison vous aurez tout le confort désirable.

Salles d'échantillons splendides pour commis-voyageurs.

Voitures à la gare à l'arrivée de chaque train.

Vins et liqueurs de premier choix. Sjuin6m.

A VENDRE

Un emplacement spacieux et avantageusement situé sur la rue DeLanaudière, actuellement occupé par J. Antonio Beaudoin, Ecr Notaire et appartenant à la succession Thomas Rondeau.

Conditions de paiement très facile. On n'exige pas l'argent comptant, S'adresser à
C. G. HECTOR BEAUDOIN
Sjuinjno Notaire à Joliette.

L. Z. MAGNAN

MANUFACTURIER DE
Biscuits et sucreries
DE TOUTES SORTES
EN GROS SEULEMENT
JOLIETTE, P. Q.

M. L. Z. Magnan tiendra toujours un assortiment complet de biscuits et de bonbons de toutes sortes, et il sera en état de donner satisfaction à sa clientèle, tant par la modicité de ses prix que par la qualité de sa marchandise.

M. MAGNAN prendra aussi des contrats pour fournir aux marchands l'importe quelle quantité de tabac manufacturé de la

MANUFACTURE DE JOLIETTE

ainsi que du tabac en feuille. M. Magnan aura toujours en mains le célèbre Vinaigre de Drouin, Frères & Cie, Québec, qui est reconnu comme le plus pur et le meilleur offert sur le marché canadien. Les meilleurs certificats peuvent être donnés, car l'analyse en a été faite et démontre sa haute qualité.
Essayez-le. 1er Jan. 93 la

LINIMENT MINARD guérit les brures.

D. J. A. MAGNAN,

Ancienne place du Dr C. T. MOREL,
SE-ELIZABETH, P. Q.
Consultations à toutes heures.
7 av. 93. 1 an

LINIMENT MINARD guérit la teigne.

Dr G. ALARIE, M.-V.

Malaria de l'Épiphanie, offre ses services à tous les cultivateurs du district de Joliette.
Une visite est sollicitée. 27a. 3m.

la Nouvelle - Williams

192.700 EN USAGE
LA MEILLEURE
DU MONDE
LÈGÈRE ET DURABLE.

LEGERE ET RAPIDE.

J. C. ROBITAILLE

AGENT,
JOLIETTE, P. Q.